

BOUT DU PONT DE L'ARN

la Gazette

Bulletin d'information municipale n°34/ Juin 2021



Dossier spécial
DES FINANCES SAINES
page 5



« L'été arrive à grands pas et avec lui un semblant de liberté retrouvée. Après de longs mois de fortes restrictions, nous sommes en train d'apercevoir le bout du tunnel. Toutefois, il ne faut pas relâcher notre vigilance et rester prudent afin d'éviter le retour de mauvais jours dans les prochains mois. Bien que chacun soit libre de ses choix, il me semble opportun de rappeler ici que cette sortie de crise passe également par la vaccination. Je tiens d'ailleurs à saluer les médecins, infirmières, pompiers et bénévoles du centre de vaccination de Mazamet qui, depuis début avril, réalisent un travail extraordinaire au palais des Congrès.

L'été arrive donc et laisse derrière lui un printemps qui n'a pas été de tout repos puisque nous avons voté, comme chaque année, le budget communal. Un budget ambitieux et maîtrisé. Malgré des contraintes de plus en plus fortes, nous avons construit un programme d'investissement important et réaliste. Tout cela, sans augmentation des taux d'imposition communaux comme cela est le cas depuis 2008.

Parmi les grands chantiers, nous continuons la transformation du « quartier du Banquet ». Depuis quelques semaines, le chemin du Pays-Bas est en travaux. Tout est repris et cet axe va totalement changer de visage. Dans la foulée, nous entamerons la réfection de la route du Banquet jusqu'au parking du cimetière (ensuite la route est gérée par le Département). Là aussi, tout sera repris. Le quartier sera modernisé d'ici la fin de l'année. Je m'y engage car je sais que le temps est long pour tous les habitants impactés depuis plus d'un an et demi. Je les remercie chaleureusement pour leur patience et leur compréhension.

L'économie est également au cœur de nos préoccupations. En ce début d'année, nous avons aidé financièrement les commerces qui ont dû fermer leurs portes au cours des deux premiers confinements. Nous suivons également de près l'arrivée des futurs commerces. Les cellules ont été livrées aux enseignes. Ces dernières réalisent leurs propres travaux. Le bal des ouvertures commencera avec Intersport, début août. Suivront King Jouet, Ange et Krys.

Dans ce numéro, nous retrouvons aussi Catherine Barraillé, ma première adjointe et Blanche Mendes, conseillère municipale. Elles ont eu la charge de mettre en place le nouvel adressage communal. Il sera effectif dans les prochaines semaines. Toutes les personnes impactées pourront être accompagnées par les élus.

Enfin, un mot sur les animations. Malgré le contexte toujours incertain, les annonces du Président de la République fin avril nous ont quelque peu rassurées. De ce fait, en lien avec le comité d'animation, nous vous avons préparé un beau programme avec notamment le retour des Guinguettes d'Arcachon en juillet et août. En bordure de l'Arn, nous aurons l'occasion de nous retrouver pour des moments de convivialité. Nous espérons aussi pouvoir vous proposer le feu d'artifice de la Fête nationale le 13 juillet. Ne pouvant pas le réaliser avec les communes du bassin mazamétain (cette année, toutes les communes s'étaient réunies), nous avons décidé de le relocaliser à Arcachon. Et puis nous accueillerons la formation PulciPerla à l'occasion de notre soirée jazz le 22 juillet.

Soyons confiants et c'est en étant tous responsables que nous passerons un bel été. D'ici là, je vous souhaite une bonne lecture. »

Bernard Prat
Maire de Bout-du-Pont-de-l'Arn



Page 2 // Travaux
Interview du maire,
arbres Arcachon, aménagement école ...

Page 3 // Economie :
Nouvelles enseignes,
point complet sur les travaux ...

Page 5 // Cahier spécial finances

Page 7 // Vie communale :
inscriptions école,
point sur l'adressage, retour sur les commémorations ...

Page 9 // Intercommunalité :
Visite cantonale,
bibliothèque ...

Page 10 // Animations :
Interview de JL Bonnafous,
concert Gospel, salon vins et terroir ...

Page 11 // Infos pratiques :
Divagation des chiens, petites annonces
L'expression de la gazette : « un froid de canard »

Retrouvez votre gazette sur :



BOUT DU PONT DE L'ARN laGazette n° 34

Juin 2021 - Tirage à 650 exemplaires / Directeur de la publication : Bernard PRAT - Maire
Rédaction : Service communication et Catherine Barraillé-Andrieu avec le concours de toute l'équipe municipale - Conception : Agence Nose



Malgré la crise sanitaire qui se poursuit, les projets ne manquent pas à Bout du Pont de l'Arn. Cette année 2021 est marquée par de nombreux dossiers. Nous faisons le point avec Bernard Prat.

Quels sont les grands travaux prévus ?

Bernard Prat : « De nombreux dossiers vont voir le jour au cours de cette année. Il y a bien sûr la seconde tranche du quartier du Banquet qui concerne le chemin du Pays-Bas (les travaux ont démarré fin avril) puis nous enchaînerons avec la dernière phase sur la route du Banquet. Vous comprenez bien que ce seront les chantiers les plus importants de l'année. Nous allons également étendre notre système de vidéoprotection. Nous sommes en train d'installer un parc fitness et un module Airfit à l'Aire de loisirs d'Arcachon. Enfin, nous continuons notre travail autour de la Maison intergénérationnelle et du futur lotissement Saint-Exupéry. Nous espérons que les premiers coups de pioche interviendront avant fin 2021. »

Rappelez-nous en quoi consiste le chantier du chemin du Pays-Bas.

B.P. : « Ce sont des travaux très importants. Tout est repris. L'ensemble des réseaux mais également la chaussée. Nous avons décidé de sécuriser l'axe car ce dernier est très fréquenté. Un trottoir sera également créé entre le haut du chemin et le quartier de l'Estrade basse. Et puis des places de parking vont voir le jour. C'est dans la continuité de ce que nous avons réalisé rue du Banquet. »

Un mot sur la rénovation du hameau de Coucourens.

B.P. : « C'est enfin terminé. Le chantier fut long mais nous avons dû faire face à de nombreux aléas. Aléas climatiques bien évidemment mais également aléas de la crise sanitaire depuis mars 2020 et puis nous avons dû composer avec les nombreux retards de certaines entreprises. Aujourd'hui, nous sommes très satisfaits du résultat. Le cœur de ce hameau était vétuste. Dorénavant, les habitants peuvent profiter d'un cadre beaucoup plus agréable. »

Où en sommes-nous du futur lotissement et de la maison intergénérationnelle ?

B.P. : « Je vous le disais plus haut, nous avançons bien sur ces deux projets qui sont intimement liés. Nous travaillons avec l'atelier toulousain Sol et Cité et Mme Brigitte Frauciel. Côté lotissement, les plans sont définis. Nous aurons 27 lots à la vente et nous espérons les commercialiser dès 2022. Quant à la Maison intergénérationnelle, le dossier suit son cours. »



Du changement à l'école

En février dernier, grâce à une importante mobilisation des élus, des parents d'élèves et des habitants, la quatrième classe de l'école était sauvée. A la rentrée de septembre 2021, les petites et moyennes sections seront donc accueillies dans le village. Et pour que cet accueil se fasse dans les meilleures conditions, d'importants travaux ont débutés ces dernières semaines. C'est toute une classe qui a été créée avec les sanitaires adaptés. Une salle d'activités a également vu le jour pour les futurs nouveaux élèves. Ces derniers découvriront un cadre chaleureux et propice à l'apprentissage. C'est une nouvelle page de l'histoire de notre école qui est en train de s'ouvrir.



En bref

Plantation d'arbres : Mi-avril, de nouveaux arbres ont été plantés au cœur de l'Aire de loisirs d'Arcachon. Ce sont des magnolias, choisis par Jacques Barthès, adjoint en charge des travaux. Ces arbres apporteront de l'ombre et de la fraîcheur lors des journées les plus chaudes pour les nombreux visiteurs venus des quatre coins du bassin mazamétain et de la vallée du Thoré.

Reprise de chaussées : La société Eurovia est intervenue début mai en différents points du village. La rue Henri Dunant a été reprise ainsi que le chemin communal situé non loin du chemin du Sicardas. Ces chaussées étaient fortement abîmées. Tous les ans, des secteurs sont ainsi ciblés par la municipalité.



Ça se précise. Les travaux des nouvelles cellules commerciales se terminent. Les futurs magasins ouvriront au cours de l'été.

Dans quelques semaines, les consommateurs du bassin mazamétain et de la vallée du Thoré pourront découvrir quatre nouveaux magasins sur la commune. Intersport, Ange, King Jouet et Krys devraient lever leur rideau entre début-août et mi-septembre. Une bonne nouvelle pour la commune et pour l'ensemble du secteur. Rappelons que la société Expandika a racheté les locaux afin de les commercialiser. En janvier dernier, les travaux de rénovation ont débuté. Des travaux réalisés par des entreprises locales. « Nous avons dû tout reprendre pour faire du neuf avec de l'ancien (Curage total des cellules existantes, changement du bardage périphérique et isolation, reprise complète des réseaux, nouveau dallage pour mise à niveau des différentes cellules (reprise de 40 cm sur l'ancienne cellule défi mode), création de mur périphérique intérieur, reprise partielle de la charpente, réfection totale de l'étanchéité, changement des menuiseries, réfection des espaces extérieurs) », explique Nicolas Salignon de la société Expandika. Malgré un léger retard, l'ensemble des cellules a été livré aux enseignes au mois de mai. Dorénavant ce sont ces dernières qui effectuent l'aménagement de leurs magasins. La vie économique du bassin mazamétain prendra un nouvel essor à l'arrivée de l'automne.

Bernard Prat au plus près des entreprises

Prendre soin de la vie économique, c'est le leitmotiv de Bernard Prat depuis sa prise de fonction en 2008. Régulièrement, il prend des nouvelles des entrepreneurs du village. En avril dernier, le premier magistrat a rendu visite à plusieurs sociétés.

Guy Roux



Costiles Carrelages



Sport 2000



Noz



Gemo



Bébé Cash



Bilan Financier 2020 // budget principal

Fonctionnement

Recettes : 1.449.303,42€ / Dépenses : 1.232.709,66€
 Total exercice : 216 593,76€
 Excédent antérieur : 862.310,57€
 Total cumulé : 1.078.904,33€

Investissement

Recettes : 227.211,86€ / Dépenses : 654.794,93€
 Total exercice : -427.583,07€
 Excédent : 1.482.923,66€
 Total cumulé : 1.055.340,59€

Budget annexe // bilan 2020

Budget Centrale

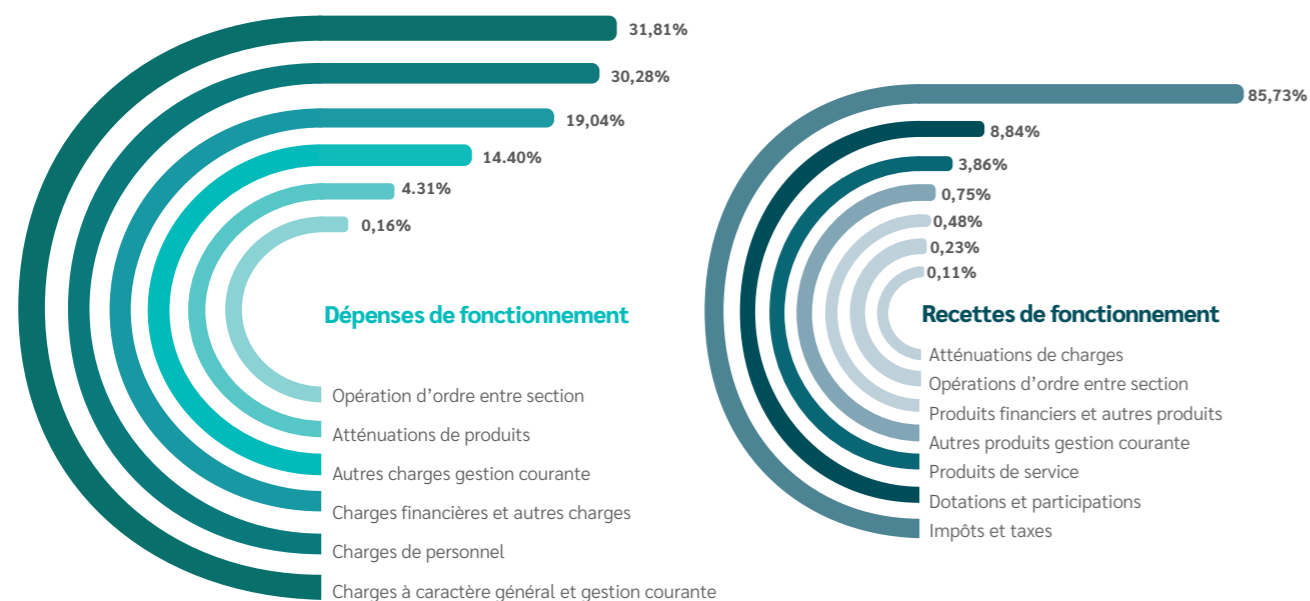
Fonctionnement

Recettes : 174.734,92€ // Dépenses : 45.989,53€
 Total exercice : 128.745,39€
 Excédent antérieur : 52.585,75€
 Total cumulé : 181.331,14€

Investissement

Recettes : 52.070,54€ // Dépenses : 49.668,89€
 Total exercice : 2.401,65€
 Excédent antérieur : 115.002,71€
 Total cumulé : 117.404,36€

Les pourcentages budget principal



Budget primitif principal 2021

Fonctionnement = 2.451.468,33€

Investissement = 2.222.409,54€

Budget annexe Centrale 2021

Fonctionnement = 331.351,14€

Investissement = 328.405,36€

Taux d'imposition

Inchangés

Les intérêts d'emprunts augmentent puisqu'un nouvel emprunt a été contracté pour financer les travaux de la rue du Banquet.

Les programmes d'investissement

Chemin du Pays-Bas : Réfection totale de la chaussée, reprise de tous les réseaux, création de places de parking et d'espaces fleuris.

Route du Banquet/RD65 : Reprise de la chaussée et des réseaux. Nouvel éclairage. Mise en place de ralentisseurs

Village : Extension du système de vidéo-protection. Etudes

pour la création du lotissement Saint-Exupéry. Mise en place du nouvel adressage. Installation d'un parc fitness et Airfit à l'aire de loisirs d'Arcachon.

Voirie : Entretien de la voirie communale.

Acquisition de matériel : Nouvelle épaveuse, nouveau tracteur, mobilier, outillage, etc...

Subventions aux associations

Associations	Montant de la subvention
Sérénitarn	820€
ADDAH	50€
Les Amis de la gendarmerie	150€
Association Aurore	100€
Entraide 81	250€
Bibliothèques intercommunale	1.000€
Club de l'Amitié	325€
Comité d'animation	2.000€
Coop. Scolaire Bout du Pont de l'Arn + voyage scolaire	1.800€ 450€
Epicerie sociale de la Lauze	150€
FNACA	120€
FC Bout du Pont de l'Arn	2.000€

Associations	Montant de la subvention
Gym Motiv	500€
La Boule d'Arcachon	500€
Lolipotou	150€
Prévention routière	100€
Repas service à domicile	300€
Scouts et guides de France	200€
Scrapabout	75€
Secours populaire français	150€
Sporting-club Mazamétain	250€
Société de chasse des Monts de l'Arn	800€
UVM	150€
VAT	1.250€

Vie
Communale
L'adressage
est terminé



Nous vous en parlions dès juin 2020. Un nouvel adressage a été réalisé (un travail mené également dans les communes voisines). C'était une obligation afin que tous les foyers puissent avoir accès à la fibre. Ce sont Catherine Barraillé, 1ère adjointe au maire, et Blanche Mendes, conseillère municipale, qui ont porté ce dossier.



Pourquoi ce nouvel adressage ?
Catherine Barraillé-Andrieu :

« La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif

la définition d'adresse normée pour l'ensemble des voies de la Commune qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. L'amélioration des services rendus aux citoyens reste une de nos priorités. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...) les entreprises (fournisseurs d'énergie, service GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes). L'adressage complet est également indispensable pour les Communes concernées par un plan de déploiement de réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant. »

Comment avez-vous procédé pour le mettre en place ?

C.B. : « Nous avons réalisé un inventaire des différentes voies présentes sur le territoire communal afin

d'identifier les dénominations et les numérotations existantes et celles qui seront à créer à l'aide d'un plan communal de sorte à mettre en évidence les erreurs et anomalies telles que :

- Les dénominations de voies manquantes dans les habitats isolés (lieux-dits, hameaux, voies privées ouvertes à la circulation mais sans nom...)
- Les adresses manquantes dans les zones d'activité où les voies ne sont pas souvent nommées. »

Quelles seront les conséquences pour les habitants ?

C.B. : « Certains habitants seront informés de leur nouvelle adresse avec la numérotation afin de transmettre à leurs contacts (impôts, la Poste, fournisseurs d'énergie, CPAM...) ainsi que les propriétaires à leurs locataires. »

Comment allez-vous les accompagner ?

C.B. : « Les administrés concernés seront informés une fois la numérotation définie par courrier, et éventuellement au moyen d'une réunion publique. Les propriétaires des immeubles ne peuvent s'opposer à l'apposition des plaques indicatrices de noms de rues ou de numérotation sur leurs immeubles. »

En bref

Retour sur... : Le Cessez-le-feu en Algérie et la fin des combats en Tunisie et au Maroc ont été commémorés le 19 mars dernier. En raison des contraintes sanitaires, la cérémonie s'est déroulée en petit comité. Cela n'a pas empêché le moment de recueillement autour de Bernard Prat et de quelques élus. Idem le 8 mai dernier lors de la célébration de la fin de la Seconde guerre Mondiale. Ce jour-là, le Maire n'a pas manqué de souligner toute l'horreur de cette Guerre mais également la fierté d'avoir vaincu le fanatisme nazi.



Cérémonie du 18 juin : La commémoration de l'Appel du Général de Gaulle aura lieu le vendredi 18 juin à 18h30 devant le Monument aux morts.

Elections : Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin à la salle polyvalente. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez à réaliser une procuration en vous rendant à la gendarmerie de Saint-Amans-Soult.

Inscriptions scolaires : Vous le savez, dès la rentrée prochaine, Bout du Pont de l'Arn accueillera les petites et moyennes sections. Depuis plusieurs semaines, les inscriptions sont ouvertes en mairie. Renseignements au 05.63.97.55.60.

Des fruits, des légumes et du vin : Depuis mi-avril, M.Mokrani, producteur de fruits et légumes dans l'Aude, s'installe tous les mardis matin avenue Jean Marty, en-dessus du stade. Il est rejoint quelquefois par Estella Loddo du domaine La Camba Torta à Gaillac. Elle vous fait découvrir ses différentes cuvées dans les 3 couleurs (rouge, blanc et rosé).



Inter
communalité

Social :
le Département
à vos côtés



Le 9 mars dernier, une journée cantonale était organisée à la salle du Thirondel à Pont de Larn. Les Maires et les élus chargés de l'action sociale du canton ont pu rencontrer les services de la Maison du Département (MD) de Mazamet. L'objet de ces rencontres était d'informer les élus locaux des missions et des compétences du Conseil départemental en matière sociale et présenter le fonctionnement de la MD.

La MD de Mazamet (comme les 11 autres MD du Département) regroupe sur un même lieu des services qui ont une double vocation : celle de la prévention des difficultés individuelles et familiales et celle de l'insertion des personnes en difficultés sociales.

La Maison du Département conseille et oriente, notamment sur les dispositifs d'accès aux droits. Elle propose un accompagnement individuel, des actions collectives, des consultations (enfants âgés de 0 à 6 ans - femmes enceintes, gynécologiques, conseil d'hygiène alimentaire...) des activités d'éveil du jeune enfant et un accompagnement à la parentalité. Elle organise également des bilans en école maternelle, des campagnes de vaccination, soutient les personnes dans leurs difficultés liées à la vie quotidienne (budget, surendettement) ou à leur logement (Fonds de solidarité logement, prévention des expulsions), développe des actions visant l'insertion sociale, favorise les actions liées à la scolarisation des enfants, intervient dans le cadre de la protection des personnes mineures et majeures en situation de danger ou de vulnérabilité et réalise

des évaluations en vue de l'agrément des familles candidates à l'adoption.

En définitive la maison du Département regroupe des professionnels aux compétences spécifiques et complémentaires. Sous l'autorité de M. Sébastien Clemann, responsable de la MD, cette équipe est composée d'assistants sociaux, d'éducateurs spécialisés, d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs de jeunes enfants, de puéricultrices, d'infirmières, de sages-femmes, de psychologues, de conseillers en insertion professionnelle, de conseillères en économie sociale et familiale, de médecins de Protection maternelle et infantile et de secrétaires.

Enfin, et en fonction des situations, d'autres services du Département, assurent les prises en charge comme la Maison départementale de l'autonomie (MDA), présente au sein de la MD de Mazamet. La MDA accompagne les personnes en perte ou en manque d'autonomie, quel que soit leur âge : enfants, adolescents, adultes, en situation de handicap et personnes âgées. C'est un « lieu » unique, qui propose des réponses adaptées aux situations (allocations, prestations, carte mobilité inclusion, accueil et accompagnement médico-social, parcours scolaire ou professionnel), qui accompagne les personnes tout au long des démarches et des procédures et porte une attention particulière aux aidants.

Infos sur : <https://mda.tarn.fr/accueil>

La Bibliothèque : un havre de culture

Le Président, Francis Chomaud, et l'équipe des bénévoles sont heureux de vous accueillir au sein de la bibliothèque intercommunale à Bout du Pont de l'Arn. L'adhésion est gratuite pour les habitants des communes de Bout du Pont de l'Arn et de Pont de l'Arn ceci grâce aux subventions versées par les deux mairies.

Francis Chomaud achète beaucoup de nouveautés (adultes/enfants) tous les mois. Ce dernier et son équipe sont à l'écoute des adhérents concernant l'achat de livres qui peuvent éventuellement les intéresser (dans la limite des possibilités). Les dons de livres sont les bienvenus. Aussi, le partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Tarn

permet régulièrement de renouveler des livres. N'hésitez pas à venir pour vous inscrire, aucun document vous sera demandé (juste vos noms et coordonnées). L'équipe vous attend nombreux tout en respectant bien-sûr les règles sanitaires en vigueur (gel à disposition/port du masque obligatoire/distanciation).



Animations

Oui
à un été animé !



Pourrons-nous nous retrouver autour de moments conviviaux au cours de l'été ? Toutes les municipalités et comités des fêtes l'espèrent. Chez nous, le programme a été préparé minutieusement par la commission animation et le comité d'animation. On fait le point avec Jean-Luc Bonnafous, adjoint au maire en charge des animations et de la vie associative.



Comment s'est déroulée
la préparation des festivités estivales ?

Jean-Luc Bonnafous : « Nous avons voulu prévoir un programme « normal ». Dès le début de l'année, nous avons fait le point avec le comité d'animation afin de prévoir le calendrier à partir du mois de juin. Bien évidemment, cela n'est pas simple car nous étions et nous sommes toujours dépendants des annonces gouvernementales. »

Alors quel est le programme ?

J-L.B : « Tout d'abord, nous avons prévu d'organiser le repas des aînés le 5 juin puisque nous n'avons pas pu le faire en janvier mais là aussi les conditions ne sont pas réunies. C'est la mort dans l'âme que nous devons l'annuler. Le comité d'animation a décidé de ne pas organiser le feu de la Saint Jean en raison du couvre feu. En juillet, nous prévoyons le feu d'artifice le 13 à Arcachon et le concert de PulciPerla à l'occasion du festival de jazz le jeudi 22 au soir. Malheureusement, la soirée Bodegas ne se fera pas cette année. Nous ne pouvions pas l'organiser dans des conditions optimales. »

Et les Guinguettes d'Arcachon ?

J-L.B : « Elles sont prévues et nous avons même ajouté une date puisqu'elles ont connu un formidable succès en 2020. Cette année, la première Guinguette aura lieu le 10 juillet puis le 16, le 30, le 6 août,

le 13 et le 20. Côté orchestre, nous accueillerons, entre autres, Fredo Live Band, Aldo Feliciano et Didier Laurent. En outre, la restauration sera gérée par le Comité d'animation mais aussi par le VAT (club de volley), la Boule d'Arcachon et le Thoré football club. C'était notre souhait d'intégrer de nouvelles associations dans l'organisation. Ce sont des moments vraiment conviviaux et nous souhaitons conserver cet esprit-là. »

Un mot sur les événements de l'automne et de l'hiver.

J-L.B : « Ils se préparent également. Tout d'abord, nous espérons pouvoir enfin organiser le concert de Gospel Walk le 9 octobre. Nous aurons ensuite le salon vins et terroir les 6 et 7 novembre avec plus de 40 exposants et quelques nouveautés. Enfin, les festivités de Noël seront grandioses et auront lieu le week-end des 18 et 19 décembre. Nous prévoyons une soirée festive animée par le Fredo Live Band puis le dimanche, les enfants seront à l'honneur avec un spectacle plein de féérie. Notez aussi que nous relancerons le concours d'illuminations. »

En vue

Concert de Gospel Walk : Après de nombreux reports, le concert de Gospel Walk aura lieu le samedi 9 octobre à 21h à la salle polyvalente. Les places sont toujours en vente en mairie (05.63.97.55.60) ou au tabac de Pont de Larn (05.63.98.66.62). A noter que les personnes ayant déjà pris leur place doivent se déplacer en mairie ou au tabac de Pont de Larn pour refaire leur chèque (le précédent datant de plus d'un an sera détruit). Prix : 20€

Salon vins et terroir : Absent en 2020, le grand rendez-vous des amateurs de vins aura lieu les 6 et 7 novembre. Au programme : une belle soirée festive le samedi dès 19h avec les cavistes du bassin mazamétain et le traditionnel salon le dimanche de 10h à 18h à la salle polyvalente. Plus de 40 exposants venus de toute la région Occitanie seront présents. De quoi se faire plaisir et retrouver les joies de la convivialité.



CES ÉVÉNEMENTS SE DÉROULERONT EN FONCTION DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Infos pratiques

Stop à la divagation des chiens



Depuis plusieurs mois, il a été constaté que de nombreux chiens circulaient sans surveillance de leurs maîtres. En outre, certains ont montré des comportements agressifs au sein de l'Aire de loisirs d'Arcachon. De ce fait, Bernard Prat a décidé de prendre un arrêté municipal permanent règlementant la divagation et la circulation des chiens. Dorénavant, il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens. Tout chien circulant sur la voie publique et notamment au sein de l'Aire de loisirs d'Arcachon doit être

tenu en laisse. A noter enfin que les chiens même tenus en laisse sont interdits au sein du parc de jeux-enfants de l'Aire de loisirs d'Arcachon. « Cela permet d'avoir un cadre afin de faire face à certaines situations. Nous ne sommes pas là pour embêter le maître qui promène son chien et qui fait preuve de maîtrise. Nous souhaitons surtout freiner les comportements irrespectueux et avoir un texte légal pour y répondre », explique Bernard Prat.

A vos annonces

Vous souhaitez vendre ou acheter un objet. Vous recherchez ou proposez un service, nous mettons à votre disposition un panneau afin de déposer vos petites annonces. Ce panneau se situe place de la Mairie. Tout cela est gratuit. Il vous suffit de nous les amener en mairie et nous nous occupons du reste. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations (05.63.97.55.60).



L'expression de la Gazette

POURQUOI DIT-ON FROID DE CANARD ?



Cette expression viendrait de la chasse au canard, qui se pratique en automne, mais aussi en hiver où le chasseur doit rester immobile, aux aguets, et laisser le froid lui pénétrer jusqu'à l'os en attendant qu'une de ses pauvres victimes veuille bien s'approcher suffisamment pour qu'elle ait des chances de finir en confit ou autre préparation culinaire. Le canard se chassant pendant une période assez longue sur une partie de laquelle il ne fait forcément froid, il est nécessaire de préciser à quoi correspond ce 'froid de canard'. Comme chacun sait, Le canard vit volontiers sur les lacs et étangs où il a ses habitudes une grande partie de l'année. L'étendue d'eau le protège en partie de ses prédateurs terrestres dont les humains font partie. Lorsque la température devient très froide et que les étangs gèlent, le canard est obligé de se déplacer et rejoint des eaux vives, ruisseaux et rivières, moins sujets au gel, ce qui accentue sa mobilité et donc sa visibilité. Et ce serait en effet ces jours de froid très vif que le chasseur aurait le plus de chance de rencontrer ce pauvre palmipède.

Si vous souhaitez connaître la signification d'une expression, n'hésitez pas à nous en faire part (05.63.97.55.60)